

LE SITE DE BÂRON EN GUIPRY (Ille-et-Vilaine)

Pierre LEBRETON*
avec le concours du CERAPAR**

PRÉAMBULE

Le Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR) vient de réaliser, à la demande de M. Louis Janvier, Maire de Guipry, divers travaux de relevés topographiques au cours de l'année 2002 sur le site archéologique de Bâron. Il se félicite de l'excellent état d'esprit qui a animé les différents partenaires et remercie vivement le Conseil Municipal, en premier lieu son Maire, pour l'aide qui lui a été apportée.

Il remercie aussi les membres du CERAPAR pour leur collaboration, à savoir : André Corre, Jean Luc Javré, Bernard Monnier, Patrice Musa, Loïc Gaudin, Yvan Onnée, André Poirier et Bruno Régent.

Les remerciements s'adressent encore à tous les agents du chantier d'insertion de la communauté de communes du canton de Pipriac, qui ont exécuté tous les travaux de débroussaillage et d'élagage, facilitant ainsi les relevés des membres du CERAPAR et conférant au site un cachet qu'il ne connaissait pas auparavant.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIE

La commune de Guipry (à 40 km au sud-ouest de Rennes et 25 km au nord-est de Redon) (fig. 1) possède sur la rive droite de la Vilaine, à 4 km au sud du bourg, au lieu-dit Bâron (*Baharon* en 1089, *Barron* en 1513, *Basron* en 1543), un site archéologique de premier ordre. Situé sur un mamelon, à 42 m d'altitude, au milieu d'arbres (chênes, merisiers, alisiers, châtaigniers, pins, rosinières faux acacias) et de fragon, il domine à l'est la rivière dont il n'est distant que de 400 m environ. À l'ouest, il joue le rôle de digue pour l'étang connu sous le nom «étang de Bâron» (fig. 2).

La carte IGN Pipriac 1120 Est au 1/25000^{ème} a omis de le mentionner ; seul le bouquet d'arbres où il se cache est précisé aux coordonnées Lambert 2 : X = 285.7, Y = 2317.40.

Sur ce site affleurent de nombreuses pierres en quartzite et poudingue de Gourin (Briovérien), souvent mélangées, qui ne laissent planer aucun

doute sur la nature de son sous-sol. Ces deux roches en constituent l'essentiel.

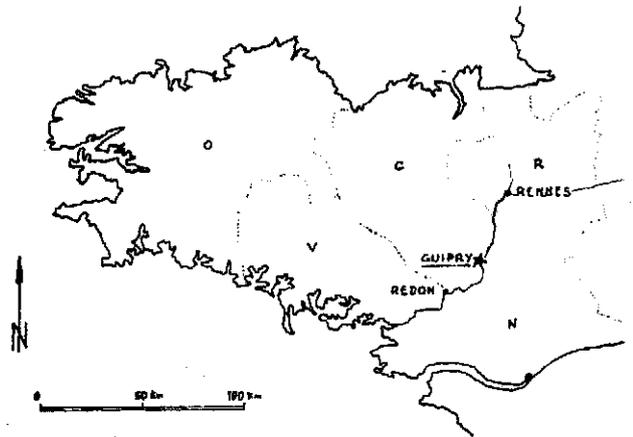


Fig. 1 : Plan de situation de Guipry.

HISTORIQUE

Bien qu'il ne figure pas sur le cadastre de 1831, le site archéologique de Bâron (1) est cependant connu depuis très longtemps. Dans son *Supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques du Département d'Ille-et-Vilaine* (1886, p. 104), P. Bézier parle de la «*motte féodale, seul vestige de l'opulent château qui s'élevait jadis en ce lieu*». Dans *Le Département d'Ille-et-Vilaine* (1928, II, p. 177), P. Banéat en parle comme une motte «*entourée d'une douve*» et semblant «*être l'assiette d'un ancien château*». Dans *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine* (1990) M. Brand'honneur parle d'une motte de 8 m de hauteur sur 30 m de diamètre établie sur une sorte d'éperon barré par un double talus-fossé dans lequel on a aménagé un passage en son centre.

Cette motte, érigée au Moyen-Âge, sans doute après les invasions vikings, a servi d'assise à un important château ou forteresse en bois (un donjon) si l'on en juge par l'étendue de son soubassement. Pour une partie, elle est entourée d'une douve, et pour le reste elle bénéficie de la protection d'un abrupt impressionnant.

La tradition rapporte que les Anglais s'en emparèrent vers 1350 à la suite de la trahison d'une servante.

*Historien, Guipry (35).

** Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes

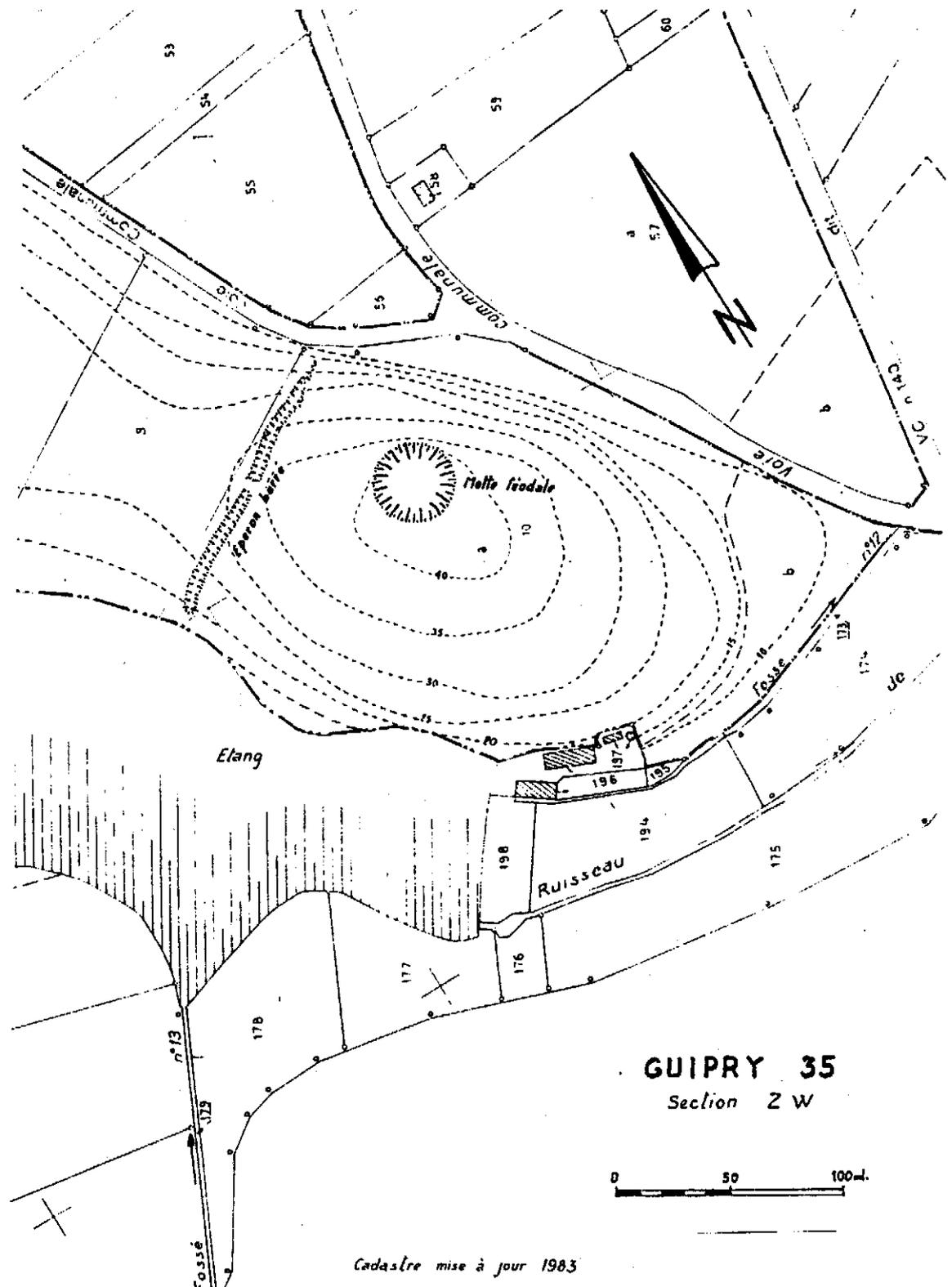


Fig. 2 : Plan cadastral de la motte de Bâron, en Guipry (1983).

Profitant de la nuit et de l'assoupissement des hommes de garde, elle allume un falot devant une lucarne. C'est le signal convenu avec une troupe anglaise qui occupe la rive gauche de la Vilaine (Boeuvres). Les soldats ennemis n'ont plus qu'à escalader les murs de la forteresse et mettre à la raison les défenseurs du lieu. A cette époque les soldats de Robert Knolles sont en effet très présents dans la région. N'occupent-ils pas déjà Châ-

teau-Blanc (à Guipry) et la forteresse de Fougeray (Le-Grand-Fougeray) ?

La légende de la trahison de la servante était très vivace autrefois dans le pays, comme elle le demeure encore de nos jours, confortée par la présence d'une croix de bois érigée au bord du chemin, à l'entrée des terres de la Cour de Bâron, la croix de la Motte.

C'est près de cette croix, dit-on, que la servante félonne, tuée au cours du combat, aurait été enterrée ; elle a disparu au moment du remembrement de 1968-1969. Aujourd'hui, une nouvelle croix de bois, élevée en 1976, a remplacé l'ancienne. Elle est l'œuvre de deux personnes du pays, amoureuses de Bâron et de sa légende.

Quant à la forteresse, il est difficile de dire exactement à quelle époque elle a disparu. En 1513, les Registres Anciens des Réformations de Noblesse n'en font pas état. Ils précisent seulement : «*Monsieur le Comte de Laval a un lieu en ladite paroisse de Guipry où il y a murailles et apparence de maison antique qu'on appelle Baron, des dépendances de la seigneurie de Lohéac, avec étang, moulin, bois anciens*».

Ces murailles sont vraisemblablement celles qui entouraient la basse-cour de la forteresse, et dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges au niveau du sol. Toutes les pierres ont été emportées au cours des derniers siècles, et ont servi à construire des maisons au village de la Beaucelais et aussi le moulin des Bruyères.

Il est raisonnable de croire que depuis la fin du XIV^e siècle, la forteresse et sa basse-cour ont été laissées à l'abandon (2). Et pourtant, dans ce lieu chargé d'histoire, l'homme a marqué son empreinte depuis très longtemps. Il semble bien, en effet, que dès la période néolithique, mais surtout protohistorique (800 à 900 ans av. J.-C.) l'homme occupait ce site considéré comme un point de défense imprenable. La présence de deux talus-fossés successifs (toujours visibles de nos jours) au nord-ouest de ce site plaide en ce sens. L'homme vivait en sécurité sur son éperon barré, près d'une réserve d'eau que nous connaissons maintenant sous le nom d'étang de Bâron. Il convient toutefois de noter qu'elle était alors moins importante.

A la même époque, à moins de 4 km de là, d'autres hommes occupent, eux aussi, un éperon barré, celui du Châtelier (sud de Messac). Il n'y subsiste malheureusement plus de traces de fortifications. Seuls sont conservés le souvenir et les vestiges de l'Ermitage construit bien plus tard au XVIII^e siècle. De cet endroit, juché à 62 m au-dessus du niveau de la mer, l'œil embrasse un splendide panorama sur le cours de la Vilaine. Il ne fait pas de doute que les occupants de l'éperon barré avaient pour mission de surveiller l'entrée sud de la cluse des Corbinières et de contrer les incursions éventuelles de peuplades ennemies. La même mission de surveillance incombait aux hommes de l'éperon de Bâron chargés de l'entrée nord.

Cette vallée de la Vilaine a toujours été très convoitée et occupée dans notre région. A Saint Marc, la présence d'un polissoir (pour haches de pierre) plaide en ce sens dès la période néolithique. Aux temps protohistoriques, la mise en place des deux éperons barrés du Châtelier et de Bâron ne fait que renforcer cette idée. Au moment de l'occupation romaine, une *villa* (exploitation agricole), judicieusement placée, s'installe près de la rivière. Elle deviendra par la suite la métairie, puis la ferme de Saint-Marc. La *villa* des Friches (le bois de Bâron et le Mesnil sur le nouveau cadastre), située entre l'étang de Bâron et le bois du même nom, voit son existence attestée dès le I^{er} siècle de notre ère. Nombreux sont encore les morceaux de *tegulae* qui jonchent son sol.

Aujourd'hui il semble que toute activité a disparu autour du site de Bâron. Le vieux moulin à eau a cessé de tourner vers 1960. Cependant, il n'en est

rien. Bâron est devenu un lieu de détente et de loisirs. C'est un endroit calme, propice à la promenade et aux randonnées, un lieu où les légendes sont toujours vivaces et ne manquent pas d'entretenir nos rêves d'enfant. Qui n'a pas souvenir des fées de la «Danse aux Dames» ? C'est là, au sommet de la motte féodale, connue sous cette appellation depuis bien des décennies, que se réunissent le soir des fées tout de blanc vêtues. Elles chantent «*nous danserons dimanche, dimanche, nous danserons dimanche*» et tourbillonnent dans des rondes endiablées qui donnent le tournis aux grands arbres de la butte. Le voyageur attardé, rentrant de la foire de Guémené ou de Redon et pressant le pas en direction de Mâlon qu'il espère atteindre avant que la barque du passeur n'effectue sa dernière traversée de la journée, est souvent surpris en entendant ces voix si douces, si attirantes, l'inviter à la danse et à la rêverie. C'est un pur enchantement.

Tant pis pour lui s'il se laisse séduire ! Les fées l'entraînent alors dans leurs danses effrénées d'où il ne peut s'échapper que lorsqu'un autre imprudent, tombé à son tour sous le charme de ces créatures envoûtantes, prend sa place dans la sarabande. On croit même que des voyageurs ont été tellement fascinés qu'ils n'ont jamais réapparu.

Il arrive qu'un paysan plus sage résiste au pouvoir de séduction des fées et passe résolument son chemin sans prêter attention aux voix enjôleuses. Soudain il constate que la corde qu'il tient dans sa main n'attache plus la bête achetée à la foire. Il n'y a plus rien au bout de la corde, ou alors autre chose : un chien, un bouc... Notre paysan alors de s'affoler, d'appeler sa bête dans toutes les directions, de courir de droite, de gauche et finalement de se perdre au milieu des halliers... où il finit par s'endormir, exténué. Au petit jour il se réveille parmi les fougères et les bruyères, s'étirant comme quelqu'un qui a bien dormi. La bête achetée la veille repose à quelques pas de lui, bien calme, en train de paître ou de brouter, comme si rien ne s'était passé.

Les tours pendables joués par les fées ne se comptent plus. Mais on leur pardonne volontiers. Elles sont si jolies, surtout lorsqu'elles dansent le soir au sommet de la motte. Nombreux sont les voyageurs qui s'arrêtent pour les contempler, ravis. Dans leurs longues robes blanches, elles rappellent les grandes dames de l'ancienne cour seigneuriale de *Baharon*. C'est, du reste, en souvenir d'elles que le lieu a été baptisé «la Danse aux Dames».

DESCRIPTION DU SITE

Le site archéologique de Bâron se compose de trois parties principales : la motte féodale, la basse-cour, l'éperon barré. Sur cet ensemble, a été effectué un relevé topographique (fig. 3).

LA MOTTE FÉODALE (fig. 4-A)

La motte féodale est un monticule de terre en tronc de cône édifié sur le flanc nord-est du mameion. Cet emplacement semble avoir été astucieusement choisi pour libérer le sommet du mamelon et faciliter l'implantation de la basse-cour au sud et au sud-est de la motte. Il permet d'exercer une surveillance efficace de la Vilaine à l'est et de l'étang au sud-ouest.

Ce monticule est constitué de terre argileuse où se mêlent des graviers roulés.

La plate-forme sommitale, légèrement inclinée vers le nord-est mesure 16 à 17 m de diamètre. Une petite excavation y pose une énigme (fig. 4-A1). S'agit-il des fondations du donjon ? S'agit-il d'une fouille clandestine ? La question demeure sans réponse. Une précision s'impose cependant. L'histoire paroissiale de Guipry raconte que les Anglais seraient venus au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle fouiller l'emplacement de la forteresse avec l'espoir de trouver un trésor. Les résultats ne sont pas connus.

Cette plate-forme présente un à-pic au nord et est entourée d'une douve, ou plutôt d'un large fossé très marqué, sur les autres côtés (fig. 4-A2). Ce fossé est sec. Il n'y a pas de source, pas d'eau.

La hauteur de la motte est de 8 m entre le fond du fossé et son sommet dans sa partie ouest. Elle ne dépasse pas 4 m dans sa partie est. Les mesures relevées sur le talus extérieur du fossé sont de 6,40 m à l'ouest et de 2,50 m à l'est. La pente est d'environ 60° sur tout le pourtour, à l'exception de l'à-pic nord où elle atteint 70° (fig. 4 et 5, coupes cc', dd'). Des traces de dallage en terre cuite

(fragments de carreaux) et des vestiges de murs à la base nord-est de la motte semblent indiquer qu'il y a eu autrefois des habitations à cet endroit. Mais que représente la construction de 13x4m (fig. 4-A4) située au nord-ouest ? Est-ce une réserve d'eau alimentée par les pluies s'écoulant de la douve (fossés) ? Là aussi, il n'y a pas de réponse.

L'accès de la motte reste aussi énigmatique. Pourtant, un petit escalier situé à l'est de la motte (fig. 4-A5) permettait autrefois d'y accéder à partir de la basse-cour (fig. 4-A5). Il existait encore en 1990 (trois marches dégradées). Il a disparu ces dernières années, usé par le temps et détruit par la main de l'homme ignorant son rôle passé. Un autre accès semble avoir existé au sud-est (fig. 4-A6), mais ce n'est peut-être qu'un comblement du fossé.

LA BASSE-COUR (fig. 4-B)

La basse-cour, bien visible, de forme sub-parallélépipédique, s'étend du sud-est à l'ouest de la motte féodale. Elle s'incline vers l'ouest en suivant la courbe du terrain.

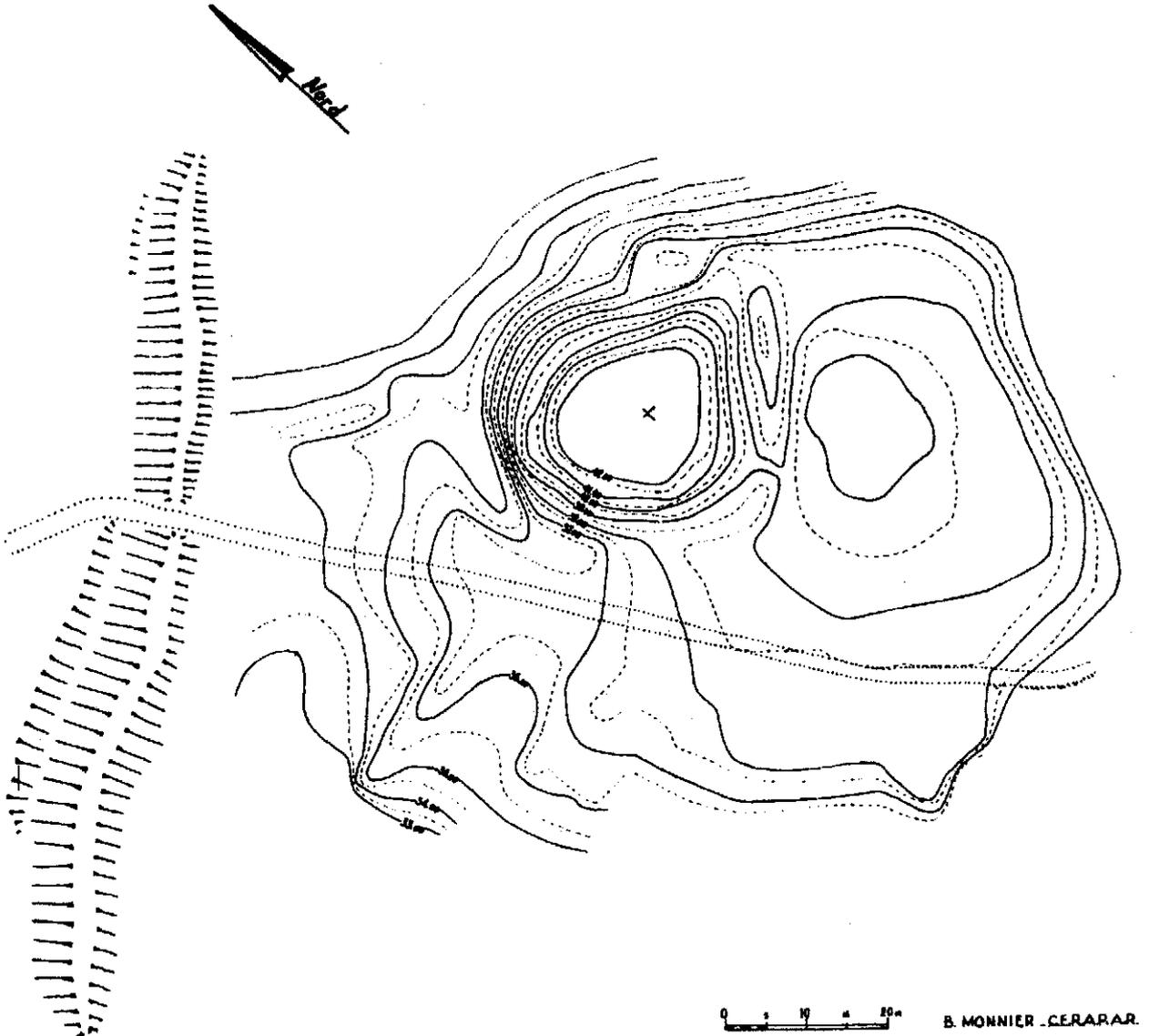


Fig. 3 : Relevé topographique de la motte de Bâron, en Guipry.

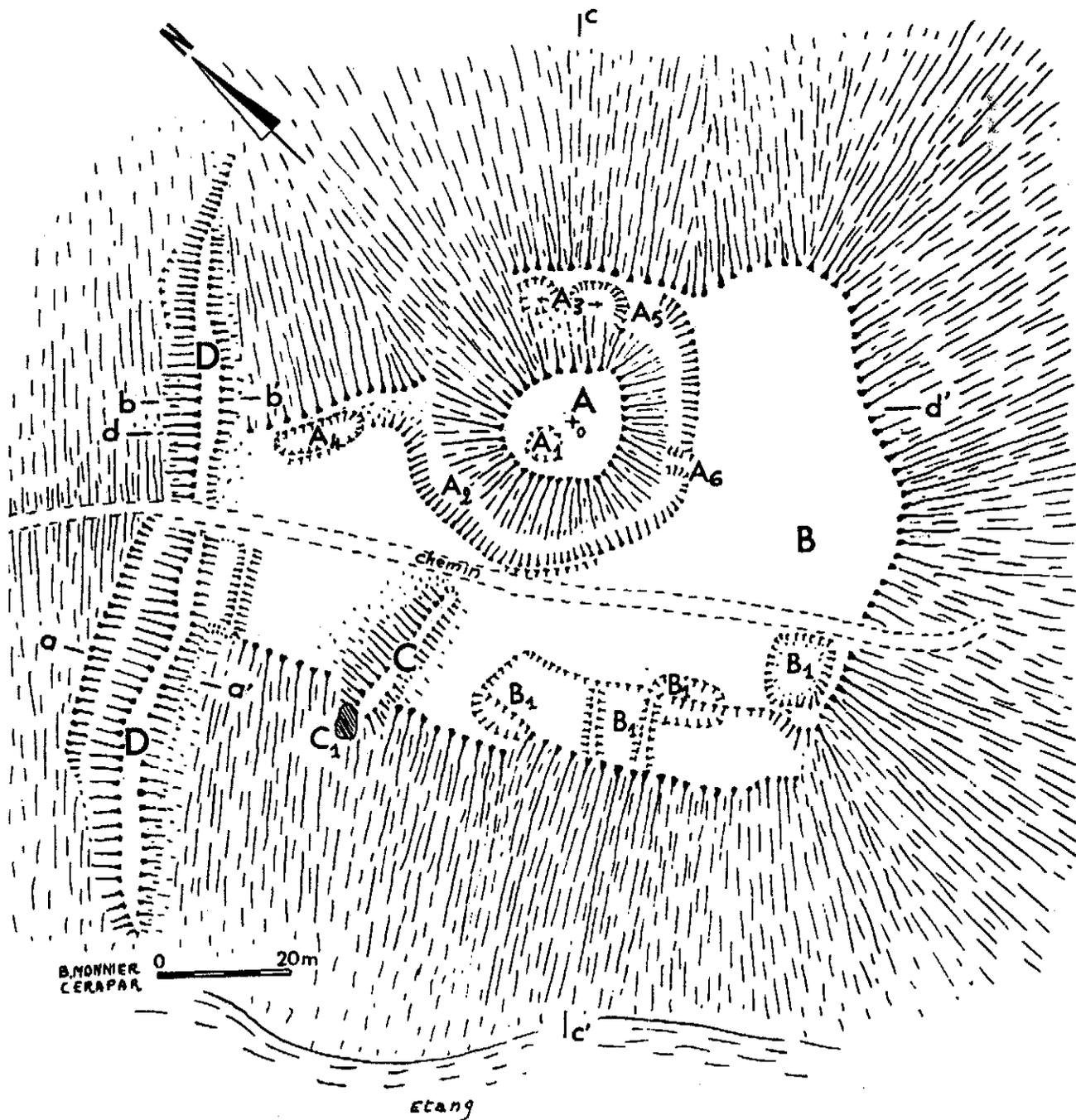


Fig. 4 : Plan général du site de Bâron, en Guipry.

L'ÉPERON BARRÉ (fig. 4-D)

Elle est d'abord délimitée sur 60 m environ par des murets de pierres encore visibles, mais très érodés, de 1,50 m de largeur et de 0,30 à 0,60 m de hauteur, dominant la pente du mamelon. Elle se prolonge ensuite vers l'ouest et vient mourir sur un talus mal défini (fig. 4-C) que beaucoup considèrent comme le talus-fossé intérieur (le second talus-fossé de l'éperon) servant peut-être de fermeture à la basse-cour, s'appuyant sur un chaos rocheux (fig. 4-C1). Des vestiges de constructions en creux (fig. 4-B1) existent sur le terrain où ils sont représentés par des talus et des amas de pierres.

L'éperon barré est représenté par une levée de terre (talus-fossé) de 2 m de haut en moyenne coupée par un chemin dans sa partie la plus élevée. Ce chemin suit à cet endroit la ligne de partage des eaux.

La partie ouest présente un talus-fossé bien marqué venant mourir sur l'étang au niveau naturel du terrain. Il mesure 65 m de long et 15 m dans sa partie la plus large (fig. 4 et 5, coupe aa').

La partie nord-ouest comporte uniquement un talus venant mourir au pied du mamelon au niveau naturel du terrain. Sa longueur est de 60 m, sa largeur, de 10 m. Il faut cependant noter qu'un petit fossé vient buter à mi-pente contre ce talus (fig. 4 et 5, coupe bb').

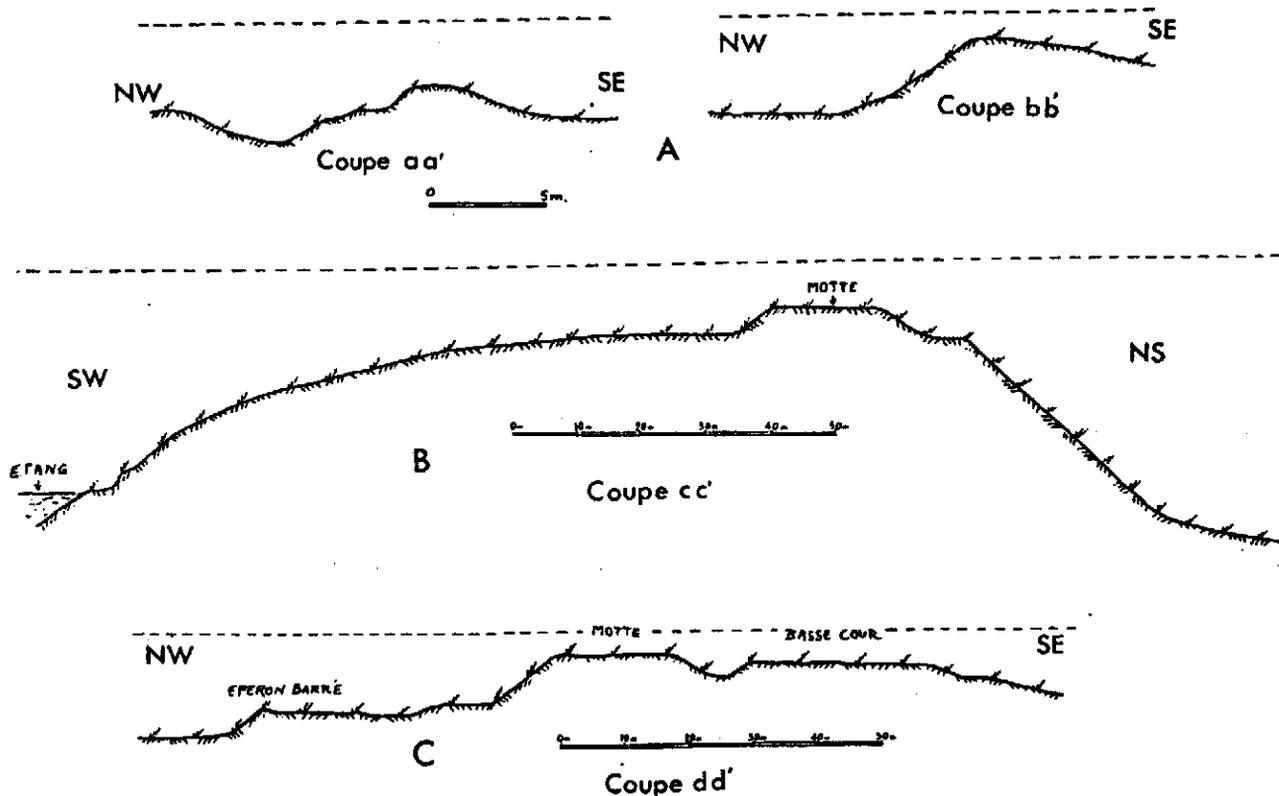


Fig. 5 : Quelques coupes topographiques de la motte de Bâron, en Guipry. Se référer à la figure 4 pour situer ces différentes coupes.

MOBILIER

Les allées et venues des agents du chantier d'insertion de la Communauté de communes du canton de Pipriac, lors des travaux de débroussaillage et de nettoyage du site de Bâron, et aussi sans doute les pas des promeneurs, ont mis au jour plus de 90 tessons de céramique.

Recueillis en divers endroits, dans les parties ouest et sud-ouest de la basse-cour principalement, certains tessons, dont un certain nombre de rebords (fig. 6). Chronologiquement, d'après un spécialiste, ces tessons datent des XIII^{ème}-XV^{ème} siècles ; certains tessons portent des traces de vernissage.

On peut accrédi-ter donc l'hypothèse de l'occupation de ce site jusqu'au XV^{ème} siècle.

CONCLUSION

Dans l'état actuel des investigations, il est permis d'affirmer que la motte féodale a été construite aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles sur l'emplacement d'un ancien éperon barré. Cet emplacement, déjà occupé par l'homme à l'époque protohistorique, a séduit en raison des possibilités de défense offertes à une population désireuse de se protéger contre d'éventuels agresseurs.

Sans doute bien des précisions pourraient-elles être apportées si des fouilles avaient été réalisées sur ce site archéologique. Les membres du CERAPAR se sont contentés de dessiner la topographie des lieux, de mettre le site sur plan, le conservant ainsi dans son intégrité actuelle, mystérieuse et secrète.

Pourtant il eût été intéressant de voir ce qui se cache sous la plate-forme de la motte et d'esquisser le système de défense qui l'occupait.

Les murailles entourant la basse-cour apparaissent encore de façon visible au niveau du sol, mais il semble qu'à l'intérieur de cette dernière, des substructures se chevauchent et laissent penser qu'à différentes époques des constructions nouvelles, des murs ont remplacé ce qui était précédemment en place. A l'extérieur des débris de pierres et d'ardoises font croire que des habitations ont dû y exister un jour. La même constatation vaut pour les espaces séparant la basse-cour des talus-fossés.

Y a-t-il eu au Moyen-Age un petit village jouxtant les murailles ouest et sud-ouest de la basse-cour, accroché aux flancs du mamelon ? La tentation de l'affirmer est grande.

Il y a des indices dans ce sens. Mais aujourd'hui toutes les pierres ont disparu. Elles ont été utilisées pour des constructions dans les villages environnants.

Au sud et sud est du mamelon apparaissent de petits talus et des excavations. S'agit-il de murets de pierres, de carrières ? Là aussi, les énigmes demeurent.

Des fouilles parfaitement ciblées devraient permettre de mieux cerner ces interrogations et d'apporter une réponse.

En attendant une décision à ce sujet, il apparaît nécessaire d'assurer la protection du site et sa conservation dans son état actuel. Il y a trop d'énigmes non résolues à ce jour, pour pouvoir prendre une décision hâtive risquant de compromettre le travail déjà accompli. Il serait même souhaitable que l'ensemble du mamelon soit protégé, en particulier le chemin partant de l'auberge et conduisant à la motte. Ce vieux chemin, connu autrefois sous le nom de «*grand chemin du Bourg à Bâron*», n'a pas livré ses secrets. Il a joué un grand rôle autrefois en raison de la présence du premier moulin, vraisemblablement d'époque gallo-romaine.

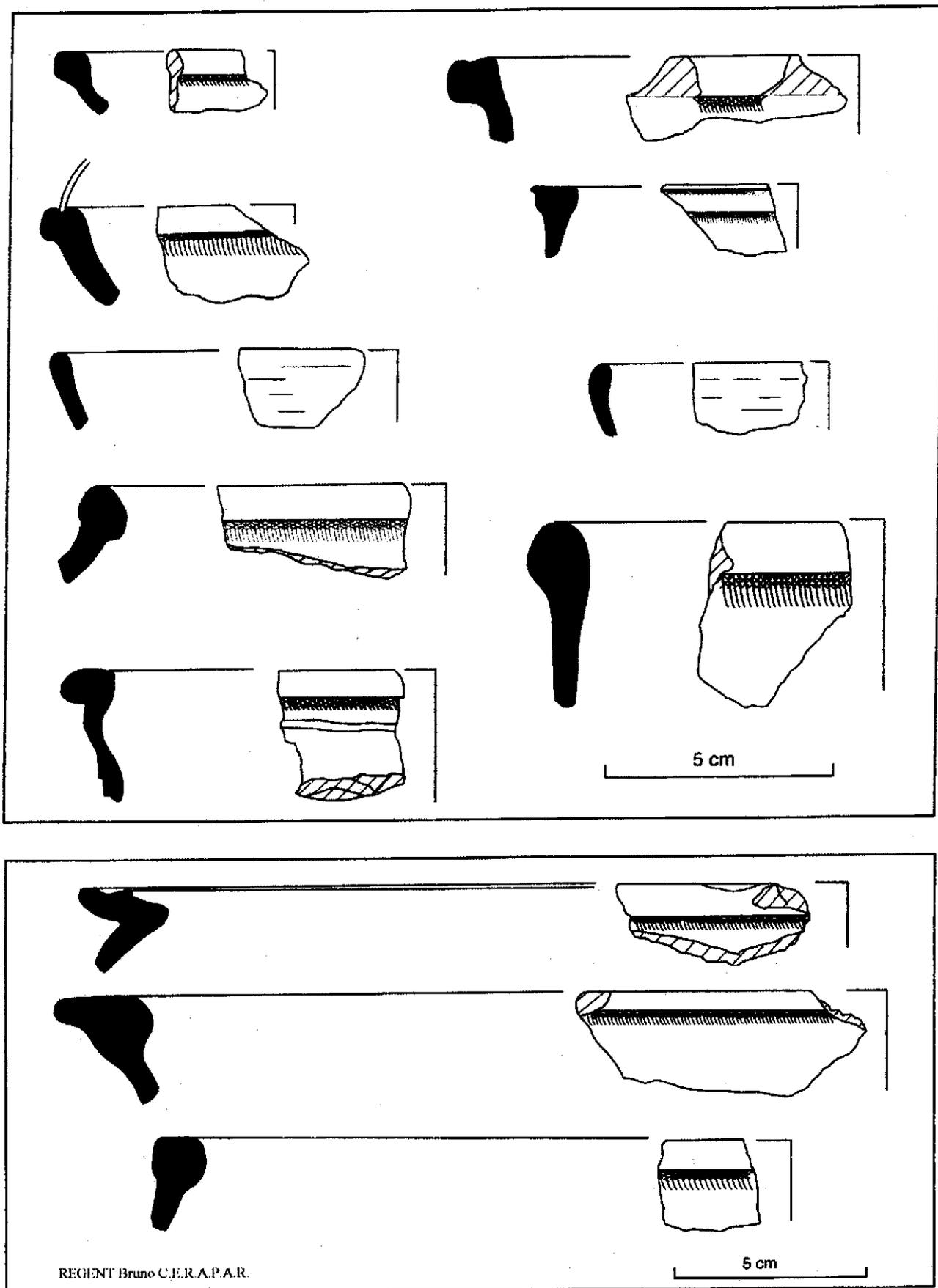


Fig. 6 : Le mobilier céramique collecté en surface sur le site de Bâron, en Guipry.

D'autre part, et ce sera la conclusion finale, l'association éperon barré/motte féodale n'est pas spécifique au site de Bâron. D'autres structures ont la même particularité, citons, en Ille-et-Vilaine, le Mur en Comblessac, le Châtelier en la Vicomté-sur-Rance, dans le Morbihan, Coz Castel à Sauzon (Belle-Ile-en-Mer), dans le Finistère, l'oppidum d'Artus du Huelgoat. Et ajoutons aussi que les ensembles motte/étang/moulin ne sont pas rares en Bretagne ; citons par exemple l'ensemble de Chevry à La Bouëxière, au nord-est de Rennes.

NOTES

(1) La signification du mot Baron n'est pas aisée à définir. Si l'on s'en tient à A. Deshayes dans son *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Baron n'est qu'un emprunt du moyen breton au vieux français «*baron*» (homme distingué par sa naissance, par ses hautes qualités). A rapprocher du gallois «*Barwn*». Pour A. Dauzat et Ch. Rostaing (*Dictionnaire Etymologique des noms de lieux de France*) Baron provient d'un nom de personne récent. Quant à J. Y. Le Moing, auteur d'une thèse sur *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, il ne se prononce pas. Baharon se situe sur la rive droite de la Vilaine, Bagaron (Pléchatel) sur la rive gauche. S'agit-il de deux toponymes de même origine ? Et si Baron (*Barron*) provenait de l'irlandais «*barr*» (sommet) et «*aon*» (peur) ? Il pourrait se traduire alors par «*sommet de la peur, sommet qui fait peur*».

(2) La date de cet abandon n'est pas connue avec précision. Cet abandon a pu avoir lieu dans les années qui ont suivi la prise de la forteresse par les Anglais. Il a pu aussi être décidé à la suite de la terrible épidémie de peste qui a ravagé le pays en 1453. S'il y a d'autres raisons, elles sont ignorées pour l'instant.

BIBLIOGRAPHIE

- BANÉAT P., 1928 – *Le Département d'Ille et Vilaine*, II, 104.
- BÉZIER P., 1886 – *Supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques du Département d'Ille et Vilaine*, 144 p.
- BRAND'HONNEUR M., 1990 – *Les mottes médiévales d'Ille et Vilaine*, Coéd. Ce.R.A.A.-ICB, 98 p.
- CORSON (de) G., 1886 – *Statistique Historique et Monumentale du canton de Pipriac*.
- DAUZAT A. et ROSTAING Ch. 1963 – *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*.
- DESHAYES A. – *Dictionnaire des noms de lieux bretons*.
- JUMEL G., 1988 – *Peuplement antique et structures agraires dans la vallée de la moyenne Vilaine*, Thèse de l'Université de Rennes II.
- LEBRETON P., 1995 – Guipry, Histoire d'un pays breton.
- LEBRETON P., 1997 – *Contes et légendes des bords de Vilaine*.
- LE MOING J. Y., 1990 – *Les noms de lieux bretons de Haute Bretagne*.
- MAUGER M. (Dir.), 1997 – *En passant par la Vilaine de Redon à Rennes en 1543*.